



## Obligation et droit de l'employeur vers le salarié

-----  
Par Visiteur

Je suis chef d'équipe dans l'entreprise (20 ans d'ancienneté) mon patron veut me changer de poste. peut-il diminuer mon salaire ?

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

peut-il diminuer mon salaire ?

Un changement de poste peut effectivement entraîner une diminution de salaire. Mais aussi bien le changement que la diminution éventuelle de votre salaire sont des modifications de votre contrat de travail et ne peuvent donc se faire sans votre accord.

Cordialement